

24 heures de natation : charte de participation

En m'inscrivant aux 24 heures de natation, je reconnais avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à respecter les points suivants :

1. Inscription et informations

- Je fournis à l'organisateur des informations exactes et complètes lors de mon inscription.
- Si j'inscris mon enfant, j'indique la bonne date de naissance.

2. Protection des données

- J'ai pris connaissance que mes coordonnées personnelles ne seront pas transmises à des tiers.
- J'accepte que mon nom, prénom et performance figurent dans les classements et soient publiés sur des supports imprimés sur le lieu de la manifestation ou mentionnés des annonces faites par les speakers, ainsi qu'ils soient diffusés sur internet, sur les réseaux sociaux ou dans les médias.
- J'autorise l'utilisation de mon image et de ma prestation sportive pour des photos ou vidéos destinées à la promotion et à la présentation des 24 heures de natation, notamment (mais pas exclusivement) sur l'ensemble des canaux de communication du Lausanne Aquatique.

3. Santé et sécurité

- Je participe uniquement si je suis en bonne santé et apte physiquement à l'effort demandé.
- Je m'engage à ne pas consommer de produits dopants, d'alcool ou de drogues avant et pendant l'événement.
- J'écoute mon corps pendant l'épreuve et je m'arrête si nécessaire, sans me surestimer.
- Je nage dans le couloir qui m'est attribué, sans objet pouvant blesser autrui.

4. Respect et fair-play

- Je fais preuve de courtoisie et de respect envers les autres participants, les bénévoles et le staff.
- Je respecte les infrastructures, la signalisation, les consignes de sécurité et le ravitaillement prévu par l'organisation.
- En quittant l'eau, je rends mon bonnet et ma carte au poste prévu à cet effet.
- En cas de remarque ou d'insatisfaction, je m'adresse à l'organisateur de manière constructive et respectueuse.